

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale de Tournugeois vivant

20 mars 2021

Lieu : Palais de Justice de Tournus

Membres Présents : 18 adhérents

Membres Représentés : 11 adhérents

Votants : 29 (trois personnes ont quitté la salle au moment des derniers votes)

Personnes excusées : 7

L'ordre du jour prévoit :

- La désignation d'un(e) président(e) de séance et d'un(e) secrétaire de séance
- Présentation du Rapport d'activité 2020 (voir PJ 1 et 2)
- Présentation du Rapport financier 2020 (Voir PJ 3)
- Votes sur les rapports 2020
- Orientations stratégiques de TV pour 2021, dont :
 - o Projet « Alimentation Saine pour Tous » et suite du programme POPSU
 - o Participation au projet RARES (soutien des *projets* agricoles et ruraux atypiques en région Bourgogne
 - o Participation à différentes instances et commissions : conseil de développement du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Mâconnais-Sud Bourgogne, contribution au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), participation aux réunions de la Communauté de communes Entre Saône et Grosne
 - o Positionnement sur le projet Eclat de parc historique à Tournus
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

1. Présentation du rapport d'activités 2020

Le rapport fait l'objet d'une présentation sous forme d'un diaporama

Gérard Morin, Gérard Doussau, Lionel Badot, et Céline Braillon interviennent pour présenter le rapport sur les activités de TV en 2020.

Le débat porte sur l'adéquation entre le niveau d'activités et les forces humaines de TV.

Les activités reposent également sur les coopérations créées depuis deux ans avec d'autres associations locales (Economie-Solidarité-Partage de Tournus, l'AMA de Nizerel, L'Embarqu' café associatif à Tournus, la Cagnotte solidaire basée à Préty, Coopagir de La Chapelle-de-Bragny, Semeurs du possible Bourgogne, le groupe local de Terres de Liens...), avec des collectivités territoriales dont Tournus, Mancey et avec des institutions (Réseau rural 71, Conseil de développement du PETR Sud Bourgogne, Communauté de communes Entre Saône-et-Grosne..., ce qui permet d'acquérir et de déployer une expertise propre à TV.

Les activités de TV ont porté sur un large éventail de sujets liés à l'alimentation dans une logique territoriale, ce qui lui permet d'être force de propositions.

2. Présentation du rapport financier par Gérard Morin

Les comptes présentent au 31 décembre 2020 un excédent de

3. Vote des rapports sur l'exercice 2020

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. Orientations stratégiques pour 2021

- **Alimentation saine pour tous**

La stratégie s'inscrit dans la continuité pour le projet prioritaire « Alimentation saine pour tous sur le territoire du tournugeois » et pour la poursuite d'un engagement actif dans le programme POPSU et dans les suites qui pourraient lui être données par les principaux partenaires.

- **Participation au projet RARES**

Lionel Badot présente le nouveau projet RARES dans lequel TV sera partenaire avec le Café asso 'l'Embarqu' et auquel participe la Mairie de Tournus ainsi que 15 associations ou groupement professionnels locaux et départementaux. Le projet RARES consiste à expérimenter un « Comptoir des initiatives » avec l'objectif de favoriser l'émergence de projets agri-ruraux individuels et collectifs, en aidant des porteurs de projets.

- Poursuite des coopérations avec les associations et institutions locales

- **Projet ECLAT**

Plusieurs adhérents de TV ont récemment posé la question de la position de Tournugeois Vivant sur le projet de parc historique de spectacles (PHS) sur la zone Nord de Tournus. Personne n'a en effet oublié la très forte mobilisation de Tournugeois Vivant contre le projet « Leclerc » sur la zone Nord de Tournus.

Tournugeois Vivant avait été créée à l'époque pour combattre le projet de zone commerciale au Nord de Tournus.

Aujourd'hui Tournugeois Vivant est dans une logique de construction de projet sur le thème de l'Alimentation Saine pour Tous. L'association a pris des engagements sur ce point auprès d'acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Le président de séance donne la parole aux adhérents présents dans la salle.

Le constat général est l'absence d'informations précises sur le projet de parc historique. C'est également une des remarques principales figurant dans les questionnaires remplis par les adhérents.

Plusieurs personnes demandent de faire une présentation rapide du projet et de son état d'avancement.

Une présentation non officielle de la carte du projet est projetée.

Suite aux contacts pris par TV, notamment avec Julien Farama, premier adjoint en charge des grands projets à la mairie de Tournus et des infos plus récentes émanant de sources diverses et notamment du Collectif Pasdeclat, le débat s'instaure.

Le résultat attendu est une prise de position de TV :

- sur la démarche de construction du projet
- sur le contenu du projet, pour autant qu'on le connaisse,
- sur la participation ou non de TV au Collectif Pasdeclat aux côtés de groupes, associations et citoyens opposés au projet.

a. Sur la démarche de construction du projet :

Le constat est le suivant :

- Il n'y a eu aucune information du public depuis la réunion de lancement en septembre 2019
- Les informations obtenues par TV auprès de M. Accary et des élus tournusiens n'ont été qu'une redite de ce qui avait été annoncé avec cependant la communication de documents concernant l'étude réalisée sur la Zone Nord portant sur 100 ha, présentée par le cabinet ACA en 2029
- Cette absence d'information laisse la place aux rumeurs

Tournugeois Vivant demande :

. que des informations régulières sur le projet à destination des tournusiens et des habitants du tournugeois soient mises à disposition par le département et par la ville de Tournus

. comme c'est le cas avec la Communauté de communes Entre Saône et Grosne, de participer aux travaux sur l'élaboration du PLUi au sein de la CCMT et sur ses modifications éventuelles. Il est important que les associations et les citoyens soient consultés sur l'avenir de leur territoire.

b. Sur le contenu du projet :

Il apparaît dans les questionnaires renvoyés par les membres de TV que ce projet tel qu'il a été présenté, n'est pas en adéquation avec les besoins des tournusiens et des habitants du Tournugeois.

Ce projet, initié par le département pour le département, aurait notamment pour conséquences :

- un changement de destination de terres agricoles sur la zone Nord, ce que l'on désigne sous le terme « d'artificialisation de terres agricoles », qui va à l'encontre du Plan Biodiversité de l'Etat qui prévoit zéro artificialisation des terres agricoles nette. Dans un premier temps, ce sont 15 ha environ qui seraient concernés, mais comme dans tous les projets de cette nature, il est à prévoir qu'à terme des extensions interviendront. L'intérêt financier de l'opération pour les investisseurs repose en grande partie sur un changement de classification du foncier et sur les plus-values qui seront ainsi réalisées.
- un financement public important, au moins en ce qui concerne les accès au parc, la viabilité des terrains et les parkings, ce qui légitime que la population soit rapidement informée et qu'elle ait son mot à dire. Une autre question est posée : en cas d'échec du projet qui financera les pertes ? Des exemples ont été cités ou l'arrêt de parcs à thèmes a débouché sur un endettement très important pour les communes (Parc de la Toison d'Or à Dijon, Cité de l'Océan à Biarritz...)

- sur le plan de l'économie et de l'emploi, pour l'instant il y a des effets d'annonce sur les impacts possibles, mais aucune donnée sérieuse n'est communiquée. L'expérience montre que les parcs de cette nature ont tendance à répondre aux besoins des visiteurs en créant des activités sur place du type restauration, vente de produits locaux... (c'est de ce semblent montrer des informations obtenues par le collectif Pasdeclat). Il n'est donc pas certain que les commerçants de Tournus et du tournugeois voient une nouvelle clientèle entrer dans leurs magasins.
- des participants s'interrogent également sur la pertinence d'un tel projet dans un contexte de dégradation rapide des conditions climatiques et dans un contexte sanitaire et social qui devrait pour le moins inciter à la prudence. TV se positionne sur un principe fondamental qui correspond à son objet : faire de la pédagogie pour montrer que ce type de projet qui vient d'en haut et qui fait appel à des acteurs de l'extérieur n'a plus cours à l'heure actuelle (transition écologique et sociale ; pandémies...).
- une participante fait remarquer qu'il faut éviter une certaine arrogance dans l'approche du dossier, il serait plus judicieux d'aller sur le terrain, de rencontrer les commerçants, les artisans, la population du tournugeois en développant des arguments concrets mettant en évidence le côté « miroir aux alouettes » du projet, les inconvénients qui en résulteraient et qui ont été cités dans les réponses au questionnaire de TV ainsi que ceux évoqués ci-dessus
- des représentants d'associations culturelles préféreraient que la priorité soient donnée à des projets moins ambitieux mais ayant pour objectif de soutenir et de développer un secteur culturel local, particulièrement sinistré aujourd'hui

c. Agir en faisant des propositions répondant aux besoins des habitants

Les échanges lors de la réunion conduisent TV à faire des propositions pour le Tournugeois en puisant à la fois dans les travaux conduits depuis deux ans au sein du programme POPSU de démocratie alimentaire et dans les propositions qui sont faites par nos adhérents dans le questionnaire. Elles sont à la fois nombreuses, diversifiées et innovantes (agriculture/alimentation, économie/emplois, tourisme, culture/patrimoine, urbanisation, jeunesse, formation et recherche...). Elles expriment des besoins réels venant du vécu au quotidien.

A partir également des initiatives prises de développement de nouvelles activités dans le domaine associatif local (Economie-Solidarité-Partage, l'Embarqu', le Comptoir des initiatives...), à partir des activités existantes et porteuses de développement local (Détours en tournugeois, Millénaire de l'abbaye par exemple, cinéma La Palette et association la Mascotte...), à partir des projets et potentiels de la ville de Tournus, des communes du Tournugeois et des Communautés de Communes (aménagement du Pas Fleury, rénovation du centre-ville et des centres bourgs, programme de plantation de haies, projet de légumerie, gestion des biodéchets...)

Les éléments du futur communiqué de presse du collectif Pasdeclat sont diffusés en l'état dans la salle. Plusieurs membres de notre association interviennent en affirmant être en phase avec les principaux termes de ce communiqué. Il est proposé qu'un vote soit organisé.

Forts de ces orientations, l'AG de Tournugeois Vivant se prononce deux points précis :

- **Vote pour la signature du communiqué de presse de Pasdeclat !**
 - Nombre de votes pour : 24
 - Nombre d'absentions : 1
 - Nombre de votes négatifs : 1

- **Vote sur le fait de rejoindre le collectif Pasdeclat !**
 - Nombre de votes pour rejoindre le collectif : 1
 - Nombre de votes pour ne pas rejoindre le collectif et pour être force de propositions : 24
 - Nombre d'absentions : 1

La question se posera de savoir s'il est possible de signer le communiqué de Pasdeclat sans adhérer au collectif.

En toute hypothèse, TV diffusera un communiqué spécifique pour rendre compte de l'AG et pour faire connaître ses positions sur le projet Eclat.

5. Election du Conseil d'Administration

Candidatures pour 2021 : Gérard Morin, Gérard Doussau, Lionel Badot, Céline Braillon, Pierre Demons, Cécile Dubart

Vote : les candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.

Une mention modificative sera apportée au registre des associations et auprès de la banque.

L'Assemblée Générale mandate le nouveau CA :

- pour élaborer un communiqué de presse
- pour créer des groupes de travail élargis aux adhérents et autres associations pour échanger sur des projets à proposer aux acteurs (commerçants, artisans, habitants, associations, institutions..) du tournugeois.

En l'absence de questions diverses, l'Assemblée est close à 11h45.

Le président de séance

La secrétaire de séance